Docusign Envelope ID: 32832950-7CC7-4BE7-8704-4F13C6F6C126

ABEC IMMOBILIER
Société par Actions Simplifiée
au capital de 8 458,20 euros
Siège social : 178 Boulevard du Président Wilson
33000 BORDEAUX
391 727 286 RCS BORDEAUX

DECISION DE L'ASSOCIEE UNIQUE EN DATE DU 15 JANVIER 2026

LA SOUSSIGNEE :

- **La société JS FINANCIERE**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 Euros dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 178 Boulevard du Président Wilson, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814 525 309,
  représentée par son gérant, Monsieur Jérémy SUTTER,

Propriétaire de.....555 actions

Total égal au nombre d'actions composant le capital social .....555 actions

Agissant en qualité de seule associée de ***la Société ABEC IMMOBILIER***,

Appelée, conformément aux articles 21 et 22.4 des statuts, à l'effet de se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

- Démission du Président et nomination d'un nouveau Président en remplacement,
- Refonte statutaire en conséquence du caractère unipersonnel de la Société,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- ✓ le texte des décisions,
- ✓ un exemplaire des statuts de la Société,
- ✓ le projet des nouveaux statuts.

PREMIÈRE DÉCISION

L'associée unique constate la démission du Président, Monsieur Alexis CONQUERET à effet de ce jour et décide de nommer en remplacement et pour une durée illimitée :

La société JS FINANCIERE,
Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 Euros dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 178 Boulevard du Président Wilson, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814 525 309,
représentée par son gérant, Monsieur Jérémy SUTTER,

Paraphe
JS

Docusign Envelope ID: 32832950-7CC7-4BE7-8704-4F13C6F6C126

Conformément aux dispositions des statuts, le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

***

La société JS FINANCIERE, par l'intermédiaire de son Gérant Monsieur Jérémy SUTTER, remercie de la confiance qui lui est témoignée, accepte les fonctions de Présidente et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique constate que la Société revêt depuis ce jour un caractère unipersonnel, et décide en conséquence de refondre les statuts tels qu'ils ont été communiqués.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.

***

Le présent acte sera mentionné sur le registre des délibérations tenu au siège social et un exemplaire original signé par tous les associés sera conservé dans les archives de la Société.

L'associée unique nommée Présidente
Pour la société JS FINANCIERE
Son gérant, M. Jérémy SUTTER

« Bon pour acceptation des fonctions de Président à compter de ce jour »

Signé par :
Jeremy SUTTER
8050E22D6C3142C...

Docusign Envelope ID: 32832950-7CC7-4BE7-8704-4F13C6F6C126

ABEC IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 8 458,20 euros
Siège social : 178 Boulevard du Président Winston
33000 BORDEAUX
391 727 286 RCS BORDEAUX

TEXTE DES DECISIONS A ENTERINER DANS LE CADRE DU CHANGEMENT DE PRESIDENT ET REFONTE STATUTAIRE

PREMIERE DECISION

L'associée unique constate la démission du Président, Monsieur Alexis CONQUERET à effet de ce jour et décide de nommer en remplacement et pour une durée illimitée :

La société JS FINANCIERE,
Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 Euros dont le siège social est à BORDEAUX (33000), 178 Boulevard du Président Wilson, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 814 525 309,
représentée par son gérant, Monsieur Jérémy SUTTER,
Conformément aux dispositions des statuts, le Président assumera, sous sa responsabilité, la direction générale de la Société et représentera celle-ci à l'égard des tiers.

Il est investi dans les limites légales des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société.

***

La société JS FINANCIERE, par l'intermédiaire de son Gérant Monsieur Jérémy SUTTER, remercie de la confiance qui lui est témoignée, accepte les fonctions de Présidente et confirme qu'elle remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique constate que la Société revêt depuis ce jour un caractère unipersonnel, et décide en conséquence de refondre les statuts tels qu'ils ont été communiqués.

TROISIEME DÉCISION

L'associée unique décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent acte pour remplir toutes formalités de droit.